

DOSSIER DE PRESSE

STATIONMOBILE

Vendredi 17 septembre 2010



STATIONMOBILE

SIX PARTENAIRES, UN LIEU, UN OBJECTIF

Située sur le boulevard Joseph Vallier, **STATIONMOBILE** regroupe les principaux gestionnaires des réseaux de déplacements dans l'agglomération grenobloise. Il comprend les Postes de Commandement (PC) :

- des Transports de l'Agglomération Grenobloise (TAG), délégataire du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC),
- de la Direction Interdépartementales des Routes Centre Est (DRI-CE) en charge des voiries routières urbaines,
- du Conseil général de l'Isère, en charge des routes départementales et du réseau transurbain de transports en commun (TransIsère),
- de la ville de Grenoble qui gère les feux tricolores,
- de la Métro qui assure la coordination de ces gestionnaires et des communes pour les voies communales.

Avec plus de 4 déplacements quotidiens par habitant, Grenoble se place au-dessus de la moyenne nationale. La mobilité dans l'agglomération constitue donc un enjeu particulier, méritant de réunir les acteurs publics du transport en un même lieu.

Ainsi, l'objectif de **STATIONMOBILE** est de mettre en œuvre, à l'échelle de l'agglomération, des stratégies communes de gestion prévisionnelle et de contrôle en temps réel de ces réseaux de déplacements afin d'améliorer :

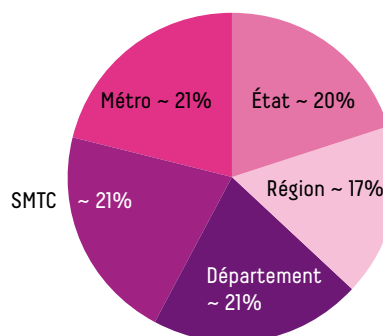
- la sécurité, notamment pour les modes doux,
- la qualité de service dans les transports en commun,
- la fluidité pour les véhicules particuliers.

En outre, fin 2010, une Agence de mobilité accueillera le grand public et lui offrira, de façon coordonnée, toutes les informations pratiques, incluant le réseau régional TER Rhône – Alpes. Ce service aux usagers est destiné à encourager l'utilisation des transports collectifs pour des déplacements quotidiens dans la région grenobloise.

Le financement de **STATIONMOBILE**

COÛT GLOBAL DU PROJET

12,1 M€ ttc (dont 8,9 M€ pour le bâtiment et 3,8 M€ pour le système d'information)



LES PARTENAIRES

la Métro, l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Isère, le SMTC et la ville de Grenoble.

La Métro est le maître d'ouvrage de l'opération.

A ces partenaires s'ajoutent de nombreux partenaires techniques :

la TAG, l'AREA, la DIR-Centre Est, l'ASCOPARG, la SNCF, les communes de l'agglomération, les gestionnaires des parkings en ouvrage, ...

RASSEMBLER LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA MOBILITÉ DANS UN MÊME BÂTIMENT

STATIONMOBILE joue la complémentarité entre trois fonctions :

UN BÂTIMENT

Il regroupe les différents PC des principaux gestionnaires de voirie routière et de transports en commun. Au rez-de-chaussée, l'Agence de la mobilité accueille le grand public et lui propose un service d'information personnalisé sur les transports alternatifs à la voiture individuelle.

UN SYSTÈME INFORMATIQUE

Il centralise les données statistiques (description des réseaux) et recueille les données dynamiques sur ces réseaux (informations en temps réel : accident, travaux, perturbation...). Le système informatique permet à chaque commune de mieux coordonner les travaux sur son territoire.

En cas de « crise » (accident, bouchon, interruption momentanée de trafic, panne de feux tricolores...), les PC se concertent sur un réseau intranet, pour mettre en oeuvre un plan de gestion des déplacements qui propose aux usagers, des solutions alternatives en termes de report modal, temporel et spatial.

Ainsi, les usagers peuvent utiliser au mieux les différents modes de transport et les réseaux existants, dans un temps donné et pour le parcours souhaité. Chaque plan prévoit pour une perturbation donnée, la liste des actions que le gestionnaire du réseau de déplacements routiers ou de transports en commun doit mettre en oeuvre. Ces derniers doivent préciser, en temps réel, si l'action prévue est bien en cours de réalisation.

UN SYSTÈME D'INFORMATION DU VOYAGEUR

Le site internet de STATIONMOBILE sera opérationnel fin 2010. Il va notamment proposer :

- des solutions de trajet aussi bien en voiture, en transport en commun, en TER, à vélo ou encore à pied,
- un calculateur d'itinéraire multimodal : en un « clic », l'internaute a la possibilité de construire son voyage sur mesure, de porte à porte et en temps réel, en utilisant au mieux tous les modes de transport et, si possible, en ayant recours aux transports en commun.
- un traficolor et TC color « temps réel » indiquant le fonctionnement des lignes de transport en commun et des principales voiries de l'agglomération.
- un système d'alerte personnalisé : l'utilisateur sera prévenu d'éventuelles perturbations sur son trajet habituel par un message vocal, un SMS ou un courriel, et ce, 24 heures à l'avance ou dès que l'événement sera connu.
- une cartographie des événements et perturbations prévues dans les mois à venir (nature des travaux, impact prévu sur la circulation...).

UNE ARCHITECTURE FONCTIONNELLE

STATIONMOBILE s'installe dans un bâtiment autonome de 2500 m², situé au pied d'un immeuble imposant construit dans les années 50 le long des « Grands Boulevards » qui abrite le siège de la Direction interrégionale des routes – Centre Est.

L'architecture du bâtiment est fonctionnelle : chaque pièce est un élément en soi qui interagit avec les autres.

Ainsi, chaque PC et ses annexes forment un tout, exprimé à l'extérieur par un découpage du volume correspondant aux différentes entités.

De forme polygonale, le bâtiment est évidé par les découpes qui définissent le profil de chaque salle. En gagnant le cœur du bâtiment, ces découpes offrent un éclairage naturel et différentes vues sur l'extérieur.

Au centre du 2^e étage, la salle de crise est disposée en étoile, donnant une vue directe sur les différents PC et leurs écrans. Cela permet lors des réunions « de crise » de suivre en temps réel l'évolution de la situation sur le terrain.

Ce volume dans le volume est suspendu au-dessus de la coursive qui relie les différents PC.

En référence aux multiples écrans installés dans les PC, des disques d'aluminium fixés sur les façades extérieures forment un tableau de pixels servant à dissimuler un éclairage indirect composées de diodes dont l'allumage et la couleur varient.

DES CHOIX ENVIRONNEMENTAUX

Le bâtiment **STATIONMOBILE** s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale. C'est d'abord le cas des matériaux de construction retenus, à savoir de l'acier et de l'aluminium

recyclables pour la charpente et la façade.

Les besoins énergétiques du bâtiment ont été également pris en compte : ils concernent principalement le rafraîchissement des locaux, indispensable au bon fonctionnement de puissants calculateurs.

Pour économiser l'énergie et contribuer au respect de l'environnement, il a été décidé d'implanter une machine frigorifique à absorption. Ce système fonctionne selon le principe suivant : pour enclencher le cycle de pompage de chaleur, le réseau de chauffage urbain est utilisé comme source alternative de chaleur. Cela évite recourir à des compresseurs, gros consommateurs d'électricité.

STATIONMOBILE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

SMTC

POUR UNE ORGANISATION OPTIMALE DES DÉPLACEMENTS SUR L'AGGLOMÉRATION

La Métro a pour mission d'optimiser l'organisation des déplacements sur le territoire de l'agglomération en encourageant la pratique des modes doux et en accompagnant le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) dans le développement de son réseau. Il s'agit également de défendre une coordination optimale des différents réseaux de transports.

PROMOUVOIR LES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

Dans un souci à la fois environnemental et d'amélioration de la vie quotidienne, la Métro est maître d'oeuvre sur l'agglomération d'une politique de promotion des déplacements doux alternatifs à la voiture. Ainsi, la communauté d'agglomération :

- aménage un réseau de plus de 300 km de pistes cyclables,
- développe un service de location de vélos intitulé « Métrovélo »,
- édite le plan des itinéraires cyclables et le guide du cycliste urbain,
- favorise les déplacements associant le vélo et les transports en commun,

- crée ou aide à la création de stationnements cycles dans les communes, les parking relais, les gares...

SOUTENIR LE SMTC

Le développement d'un réseau de transports en commun en phase avec le dynamisme de l'agglomération est un souci constant de la Métro. À cet effet, la Métro et le Conseil Général de l'Isère ont délégué au SMTC la compétence d'organisation du réseau de transports en commun sur les 27 communes de l'agglomération. Apportant chaque année une contribution importante au fonctionnement du syndicat, ils soutiennent ainsi les projets de lignes de tramway (extension de la ligne B et construction de la ligne E pour le mandat en cours) et la mise en place d'une offre tramway et bus toujours plus adaptée aux besoins des habitants.

Coordonner et améliorer la gestion du réseau des transports

Avec STATIONMOBILE, la Métro assure avec ses partenaires la coordination et l'amélioration de la gestion au quotidien des réseaux de transport (bus, tramways, trains et cars) et informe les usagers (particuliers et entreprises) sur les conditions de déplacement en temps réel dans l'agglomération.

Contact Presse – Métro : Audrey SCHERBERICH
04 76 59 40 45 - 06 20 24 45 13



LE CONSEIL GENERAL DE L'ISÈRE PILOTE « LES ROUTES DU FUTUR »

L'ISÈRE : UN DÉPARTEMENT QUI INNOVE

Par sa double compétence de gestionnaire d'un réseau routier et d'organisateur de transports collectifs, le Conseil général de l'Isère a vocation à innover et à proposer une offre globale de mobilité sur tout son territoire.

Le Département de l'Isère est celui qui, en France, fait le plus pour les déplacements avec un budget de 250 millions d'euros dont 100 millions d'euros pour les routes départementales et 150 millions d'euros pour les transports collectifs.

UNE PRIORITÉ : L'USAGER

Le Conseil général mène une politique innovante et dynamique qui a 3 objectifs :

- faciliter les déplacements des Isérois
- optimiser les conditions de circulation partout en Isère
- améliorer la sécurité des usagers

AVEC STATIONMOBILE, LE CONSEIL GÉNÉRAL « INVENTE » LA GESTION DES ROUTES DU FUTUR

Le site StationMobile est un élément clef de la politique volontariste du Département en matière de déplacements.

StationMobile regroupe les deux postes de commandement (PC) du Conseil général : l'un gère les 5 100 km de routes départementales et l'autre, le réseau Transisère avec ses

1 000 véhicules.

Ces deux postes sont regroupés sous un même nom : Itinisère.

18 agents du Conseil général sont affectés à ce service et contrôlent 7j/7 le réseau départemental des routes et des transports.

A partir de 2011, le PC des routes départementales permettra en temps réel de :

mettre en œuvre des mesures de gestion de trafic

élaborer les états de trafic (traficolor) sur les grands axes du Département
calculer les temps de parcours entre les grands pôles d'échange

• réguler le trafic à l'aide de feux de régulation

• établir les prévisions de trafic, les prévisions de chantier et manifestations exceptionnelles

• fournir les conditions de circulation en période hivernale à l'aide d'un système embarqué dans les véhicules de déneigement

• détecter les congestions à l'aide des stations de recueil de données de trafic

• déclencher et suivre les interventions sur événements des agents basés dans les 13 territoires

• surveiller les points singuliers du réseau par le biais de la vidéo-surveillance

• informer nos partenaires

• gérer des situations de crise

• informer les usagers de la route par le biais des panneaux à message variable, des systèmes de navigation embarqués

• diffuser les informations auprès de la « centrale de mobilité »

Le PC du réseau Transisère permettra en temps réel de :

• suivre les 1000 cars du réseau interurbain, localisés par GPS

• détecter et remonter automatiquement les perturbations rencontrées sur le réseau

• calculer les temps d'attente des prochains passages aux 11 000 points d'arrêts du réseau

• suivre et assister les transporteurs dans la régulation du réseau

• remonter des alertes sécurité en cas d'événements particuliers à bord des cars

• prévenir les usagers en cas d'événements particuliers sur les lignes scolaires

• diffuser les informations auprès de la « centrale de mobilité »

• gérer des situations de crise.

Le Conseil général de l'Isère a financé la construction de Station Mobile à hauteur de 1,87 million d'euros.

ISÈRE.FR : UN SITE INTERNET POUR LES DÉPLACEMENTS PARTOUT EN ISÈRE

Dans le portail isere.fr, le **site multimodal** : www.itinisere.fr répond à toutes les questions des usagers en matière de déplacements, horaires et itinéraires. En plus des horaires de transports, itinisère propose une information personnalisée aux usagers : calcul d'itinéraires, informations sur les différentes perturbations.

Contact Presse : Loubna Bouhrizi

Hôtel du Département - 7, rue Fantin Latour - 38000 Grenoble

Tél : 04 76 00 37 15 - Mail : loubna.bouhrizi@cg

STATIONMOBILE



L'ÉTAT DÉVELOPPE LA MULTI-MODALITÉ DANS LA RÉGION GRENOBLOISE

Les orientations issues du Grenelle de l'Environnement conduisent l'État à poursuivre la lutte contre le changement climatique, à réduire notre dépendance énergétique et à préserver la biodiversité et la santé.

Pour atteindre ces objectifs l'État va s'appuyer sur une approche diversifiée qui combine à la fois l'incitation au changement de comportements, à la valorisation des progrès technologiques et à une meilleure intégration des enjeux environnementaux.

Dès l'origine du projet StationMobile, l'État a privilégié le rapprochement des exploitants des différents modes de transport afin de favoriser la multi-modalité et pour aider les gestionnaires à intervenir de façon cohérente et concertée.

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-est (DIR CE) qui exploite les routes nationales de l'agglomération grenobloise a développé un projet d'exploitation de 10 M€ dénommé « Gentiane ». Ce projet se traduit par l'implantation des équipements dynamiques sur

les voies rapides urbaines de Grenoble et l'installation du PC Gentiane dans StationMobile.

Pour décliner les orientations du Grenelle et en s'intégrant dans la démarche partenariale du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise, l'État entend poursuivre ses développements vers une amélioration de la régularité des temps de parcours, la mise en oeuvre de systèmes dynamiques de gestion du trafic, l'information de usagers et l'encouragement à la multi-modalité. StationMobile en sera l'instrument privilégié.

Contact Presse – DIR CE : Corinne Wright – tél. 04 69 16 62 20

TRANSPORTS DÉVELOPPER LES SERVICES À L'USAGER, UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

Amélioration de l'information des usagers et meilleure gouvernance au service de l'intermodalité... la Région Rhône-Alpes se réjouit de la mise en service de STATIONMOBILE dans l'agglomération grenobloise.

Ce nouvel équipement fait écho à la démarche partenariale « Intermod'Alp » lancée en 2008 et coordonnée par la Région. Les principaux acteurs* du transport et de l'aménagement du territoire de la région grenobloise se sont rassemblés, afin de **développer l'intermodalité et de faciliter le recours à des solutions alternatives à la voiture particulière en agglomération.**

Cette réalisation, qui illustre de façon concrète les objectifs du Schéma Régional des Services de Transport (SRST), témoigne de **l'utilité et de la maturité de la coopération** entre les acteurs du transport en Isère.

StationMobile a bénéficié de 2,4 M€ de subventions régionales pour financer le regroupement

des équipements de gestion des déplacements mis en place par les autorités organisatrices et les exploitants des réseaux, la conception d'un site internet de recherche d'itinéraire multimodal, mais aussi l'ouverture prochaine d'une agence de mobilité.

Intermod'Alp offre un cadre d'action privilégié pour la Région, qui a prévu d'investir 310 M€ dans de nombreux projets qui améliorent les déplacements quotidiens en Isère, à savoir :

- la modernisation de l'infrastructure ferroviaire et l'électrification du sillon alpin sud,
- l'acquisition de rames TER neuves, modernes et de plus grande capacité,
- l'aménagement des gares (mobiliier, signalétique, consignes à vélo, distributeur de billets...), et la mise en place du système d'information aux voyageurs en temps réel,
- la mise en accessibilité des gares de Grenoble et Voiron (quais et ascenseurs) pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite,
- le développement des services multimodaux (tel que le projet STATIONMOBILE), ainsi que l'affichage de plans multimodaux dans les gares du bassin grenoblois,
- le développement d'un ser-

vice Vélo+TER pour l'usage des consignes en gare,

- L'extension de la carte Oûra !, support billettique unique de tarification, aux réseaux de transport collectif.

Intermod'Alp a contribué à instaurer une collaboration régulière entre les autorités organisatrices de transport de la région grenobloise, et ainsi, à mener à bien la réalisation de STATIONMOBILE. **Forte de cette réussite collective, la Région souhaite poursuivre et renforcer cette coopération institutionnelle en matière d'intermodalité sur les territoires isérois.**

* les autorités organisatrices de transport (AOT), des communautés d'agglomération et des syndicats mixtes de pays et du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), l'État, la SNCF, RFF



A GRENOBLE, PRIORITÉ AUX MODES DOUX

VÉLO : GÉNÉRALISATION DES DOUBLES SENS CYCLABLES

C'est une première en France. Les doubles sens offrent aux cyclistes des itinéraires plus sûrs et plus directs, en évitant des détours inutiles par des axes à fort trafic. Ils apaisent la circulation automobile par le partage de la voirie, et donnent ainsi une alternative à la réalisation de voies cyclables sur trottoir où les piétons se sentent agressés. La Ville de Grenoble a reçu un Guidon d'Or de la FUBicy, en 2009, pour la généralisation des doubles sens cyclables.

STATIONNEMENT : UN ABONNEMENT «PETIT ROULEUR» QUI RÉCOMPENSE LES AUTOMOBILISTES FAISANT L'EFFORT DE MOINS UTILISER LEUR VÉHICULE

Désireuse de favoriser l'usage des modes de déplacements doux et alternatifs à l'automobile, la Ville de Grenoble organise le stationnement des résidents et des visiteurs. En incitant à la rotation, elle favorise l'accès aux commerces et aux activités urbaines.

Pour répondre aux besoins des résidents du centre-ville, elle propose différents abonnements dans les parcs et sur voirie. De

nouveaux aménagements de stationnement, des abonnements à tarif attractif, des modes de paiement plus adaptés, des modalités d'abonnement simplifiées : ce sont autant de mesures qui contribuent à faciliter la vie quotidienne des résidents et visiteurs grenoblois.

ZONES 30 : DES CŒURS DE QUARTIERS APAISÉS

La réalisation de zones 30 participent au renforcement de la sécurité routière et à la modération de la vitesse en ville, en modifiant progressivement et durablement les comportements de conduite pour une circulation plus apaisée. Elles permettent une meilleure cohabitation entre piétons, cyclistes, et automobilistes. La ville compte actuellement une quinzaine de zones 30. A terme, tous les cœurs de quartiers seront en zone 30.

En outre, Grenoble met en place la priorité systématique aux transports en commun à tous ses carrefours et croisements où se côtoient automobiles, bus et tramways.

Avec le réaménagement des quais et le projet de tramway sur la ligne E, qui s'inscrivent dans la démarche Cœur de Ville Cœur d'Agglo, la Ville continue de redonner une

priorité de déplacements doux aux habitants et aux visiteurs, avec des espaces publics de qualité.

La Ville de Grenoble se réjouit du renforcement de la coopération et de la coordination entre les acteurs des déplacements via la nouvelle «STATIONMOBILE». Elle met à disposition de ce nouveau centre son poste central de régulation de trafic, qui gère l'ensemble des feux de circulation et des carrefours de la ville-centre. Cette mise en commun permettra de mieux gérer la priorité aux carrefours de l'ensemble des transports en commun qui desservent et traversent Grenoble.